

Compte rendu

Assemblée Générale de l'association

Les Nouvelles Hybrides

09 février 2024

Présents : Antonella Barts-Andreetto, Régine Bidault, Daniel Dahl, Jean-Marc Fort, Jean-Marc Latil, Arturo Hontalva, Catherine Suty

Excusés : Serge Koulberg, Laurence Brihaye, Minica Gendre

Assistait également à la réunion : Laurence Bernis

Ordre du jour :

- 1 - Rapport moral 2023
- 2 - Rapport d'activité 2023
- 3 - Rapport financier et comptes de l'exercice 2023
- 4 - Projet d'activité 2024
- 5- Vote du budget prévisionnel 2024
- 6- Fixation de la cotisation
- 7 - Election du CA et élection du bureau
- 8- Questions diverses

1 - RAPPORT MORAL

Présenté par le président Daniel Dahl

Durant l'année 2023, autour des invitations d'auteur au cœur de l'action de l'association, nous avons pu mener à bien les projets définis lors de la précédente assemblée générale :

- accueillir trois auteurs en résidence
- poursuivre et développer les actions en partenariat avec le centre pénitentiaire Aix-Luynes où les interventions ont été presque doublées.
- intervenir à nouveau dans des établissements scolaires du bassin de vie
- poursuivre et conforter l'offre régulière d'ateliers (lecture et écriture)
- maintenir l'activité de captations vidéo et audio, mises en ligne sur le site.

Enfin, le projet de festival de lecture à haute voix a été mis en route et sa première édition est prévue pour 2024. Cette action a pour ambition de proposer aux publics une autre forme d'accès à la littérature contemporaine, avec pour triple objectifs de donner une visibilité à l'association au niveau régionale, de reforcer son implantation au niveau local et d'élargir son public.

La confiance et le soutien financier sont maintenus par nos partenaires : Drac, Région, département de Vaucluse, Sofia et nous les en remercions. Ils nous ont permis de continuer à défendre la littérature contemporaine, ses auteurs et ses lecteurs.

Nous remercions également la mairie de La Tour-d'Aigues de son soutien pour l'entretien du lieu de résidence et pour le prêt de salles municipales pour les ateliers.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - RAPPORT D'ACTIVITE

présenté par le président

Conformément à ses objectifs, les activités menées par l'association ont été les suivantes :

a) AUTEURS ET ARTISTES INVITES

Au cours de cette année ont participé aux activités des Nouvelles Hybrides

7 auteurs

- Franck Bouysse
- Brice Matthieussent
- Charles Sagalane et Nicolas Tardy
- Emmanuel Ruben
- Marcus Malte
- Mika Biermann

5 artistes (musiciens et comédiens lecteurs)

- Jean-Marc Fort
- Jean-Marc Bourg
- Stanislas Roquette
- Pierre-François Garel
- François Ripoché

b) MODALITES D'INTERVENTION

Avec les auteurs et les artistes sollicités, ont été organisées

3 Résidences d'écriture

- Charles Sagalane (4 semaines)
- Emmanuel Ruben (4 semaines)
- Marcus Malte (6 semaines)

14 Rencontres publiques

- Discussion avec un auteur, introduction au travail d'un auteur, ateliers, lectures à haute voix ...

Ateliers de lecture à haute voix

- un atelier régulier mise en place à l'automne (à destination de lecteurs adultes amateurs)
- Deux ateliers exceptionnels animés par Pierre-François Garel et Stanislas Roquette (à destination de lecteurs adultes amateurs)

15h heures de rencontres avec des publics scolaires

- 6h de sensibilisation à l'écriture poétique et la poésie avec Charles Sagalane au Centre forestier de La Bastide des Jourdans (classe de 2nd pro)
- 5h de rencontres avec Marcus Malte au collège Albert Camus avec deux classes de 6eme et une rencontre au CDI ouverte à tous les élèves volontaires
- 4h de lectures à haute voix par au CDI du collège Albert Camus, ouvertes aux élèves volontaires

4 rencontres à la Maison d'arrêt d'Aix- Luynes avec

- Emmanuel Ruben
- Brice Matthieussent
- Mika Biermann
- Marcus Malte

Jean-Marc Fort a animé 4 ateliers de lecture à haute voix à partir de textes des auteurs invités.

Captation vidéos ou sonores

Toutes les rencontres font l'objet d'une captation vidéo ou sonore mise en ligne sur le site internet

Captations vidéos :

- Entretien avec Franck Bouysse et lecture à haute voix de Jean-Marc Bourg
- Entretien avec Charles Sagalane (en tandem avec Nicolas Tardy) sur les littératures québécoises
- Entretien avec Marcus Malte et lecture à haute voix par Pierre-François Garel

Captations sonores : les entretiens d'Emmanuel Ruben, Charles Sagalane, Brice Matthieussent, et la bibliothèque idéale de Marcus Malte

c) LE TERRITOIRE

7 communes ont accueilli une ou plusieurs des rencontres publiques.

Vaucluse

- La Tour-d'Aigues
- Pertuis
- Ansouis
- Apt
- La Bastide des Jourdans

Bouches-du-Rhône

- Jouques
- Luynes

Dans ce cadre, des partenariats ont été menés avec : les bibliothèques/médiathèques de La Tour-d'Aigues, Pertuis, Ansouis, Apt, Jouques, les librairies de Pertuis et Cadenet, le Centre forestier de La Bastide des Jourdans, le collège Albert Camus, le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes.

d) LES PUBLICS

On constate un retour du public après l'épisode de la pandémie.

Du fait, de la diversification des propositions (ateliers, festival), on note une forte progression du nombre d'adhérents (57) et une implication plus grande dans la vie de l'association.

À ce sujet, on peut noter la création d'une page dédiée aux adhérents sur notre site internet.

Par ailleurs, la diffusion des captations sur notre site, relayée par les réseaux sociaux nous a permis de diversifier notre public.

Par proposition, les jauges ont été les suivantes :

- Franck Bouysse : 58
- Brice Matthieussent : 35
- Charles Sagalane : 95
- Emmanuel Ruben : 107
- Marcus Malte : 72
- Mika Biermann : 37
- Centre pénitentiaire de Luynes : 60
- Publics scolaires : 126
- Atelier de lecture à haute voix : 32
- Atelier d'écriture : 12

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3 - RAPPORT FINANCIER

Lecture est faite du rapport financier de l'association par la vice-présidente en l'absence du trésorier, Serge Koulberg.

En synthèse, les résultats certifiés par le cabinet comptable sont les suivants (arrondis) :

- Produits 91 473,40 euros
- Charges 88 513,46 euros
- Résultat de l'exercice : 2960,94 euros

Les subventions dont a bénéficié l'association pour l'exercice échu sont les suivantes :

Drac : 35 000 euros

Région PACA : 20 000 euros

Conseil départemental de Vaucluse : 8 000 euros

La Sofia : 10 000 euros

Ressources propres : 16375 euros

Le compte de résultat et le bilan, en annexe, sont présentés et commentés.

On peut conclure de ce rapport financier que la situation financière de l'association est saine.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

4 - PROJET D'ACTIVITES 2024

Présenté par le président, Daniel Dahl

Pour l'année à venir, et dans le cadre de chaque type d'activité les projets sont les suivants :

Invitation d'auteurs :

- Accueillir 2 auteurs en résidence : Luc Bénazet en mars (poésie) et un auteur à l'automne dont le choix n'est pas encore fait à cette heure
- Inviter entre 4 et 6 auteurs pour des rencontres ponctuelles
- Développer une collaboration avec la bibliothèque de Meyrargues suite à une demande faite par celle-ci de recevoir environ 3 auteurs par saison
- Poursuivre et conforter les partenariats avec les bibliothèques du territoire

Action culturelle :

Centre pénitentiaire ; poursuivre les actions au centre pénitentiaire de Luynes 1 & 2 (autour de 6 rencontres /an)

Public scolaire : intervenir au lycée Val de Durance à Pertuis (projet Alice Zeniter)

Construire une offre EAC spécifiques aux établissements scolaires du territoire

Ateliers : continuer les ateliers réguliers de lecture à haute voix et ateliers exceptionnels, ainsi que pour les ateliers d'écriture animés par des auteurs.

Festival :

Première édition du festival de lecture à haute voix (présentation du projet en annexe)

Pour la réalisation de ce festival, des demandes de financements supplémentaires ont été faites :

Drac : + 5000 (total :40 000)
Région : +5 000 (total : 25 000)
Département : + 4000 (total : 12000)

De nouvelles demandes ont été faites :
Cotelub : 7500

Etant donné le calendrier des votes et d'attribution des subventions, nous devons engager financièrement cette première édition avant de connaître les fonds qui nous seront attribués.

Par conséquent, cette première édition sera financée par le fond de roulement de la structure, qui, en cas de décision favorable de nos partenaires sera reconstitué.

Si nos partenaires financiers ne nous soutenaient pas sur ce projet, le festival ne pourrait pas être reconduit pour une deuxième édition.

Fonctionnement général :

Une demande va être déposée auprès du FDVA pour une aide au fonctionnement de l'association et au titre de la formation des bénévoles Montant : 10 000 euros.

Si l'ensemble de ces demandes aboutissent, le renforcement des moyens humains de l'association sera mis à l'étude.

Le projet d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité.

5. BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel pour 2024 est présenté par la Vice-présidente. Après discussion, il est mis au vote.

Le budget prévisionnel est annexé au PV.

Approuvé à l'unanimité.

6. FIXATION DE LA COTISATION

Le bureau propose de maintenir la cotisation annuelle à 15€ (et 1€ pour les mineurs)

Approuvé à l'unanimité.

7 - ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants du Conseil d'administration, soit Daniel Dahl, Régine Bidault, Laurence Brihaye, Jean-Marc Latil et Antonella Barts-Andreetto renouvellent leur candidature. Serge Koulberg a fait part de sa volonté de quitter le conseil d'administration.

Aucune candidature n'a été reçue selon les modalités définie par le règlement intérieur.

Il est procédé au vote.

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité.

Après délibération entre les membres du CA, la composition du bureau est la suivante :

Président : Daniel Dahl
Vice-Présidente : Régine Bidault
Trésorier : Antonella Barts-Andreetto
Secrétaire : Laurence Brihaye

8 – QUESTION DIVERSES

Cathy Suty propose que soit étudiée la possibilité de former des groupes de travail thématiques en fonction des besoins.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Fait le 09 février 2024 à La Tour d'Aigues

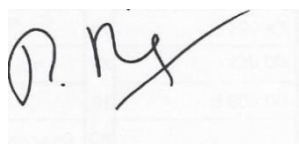
Le président



La secrétaire



La vice-présidente



Le trésorier

